

# Le Bulletin

## Lettre d'information de la Section de Neuilly de la SEMLH

Numéro 1

novembre 2000

### Edito

Voici la nouvelle lettre d'information de la Section de Neuilly. Elle sera en principe tri-annuelle. Sa vocation est triple : cultiver les liens d'amitié qui unissent les sociétaires, au service des valeurs d'entraide et de dépassement de soi ; participer en liaison étroite avec le siège, au prestige de la Légion ; et vous tenir au courant, succinctement, des réalisations et des projets de la Section de Neuilly, tout en laissant aux Présidents de Comité, dont c'est le privilège, le soin de vous fournir une information plus détaillée. Nous avons décidé d'ajouter à ce menu quelques chroniques, liées chaque fois que possible à l'Histoire (petite ou grande) de la Légion et à celle de Neuilly. Merci à ceux à celles d'entre vous qui, possédant sur ces sujets des sources et /ou des documents inédits, accepteraient de nous en faire part. Et bonne lecture !

Le Président  
Jacques Masson.

### Au Soleil de Pouy

Belle réussite pour le week-end à Pouy, où quarante personnes avaient répondu à l'initiative du Comité Saint Pierre, les 30 septembre et 1er octobre derniers. Le soleil s'était invité, la nature était belle et le décor des plus agréables, avec la participation d'un chanteur dont la voix insolite - un haut de contre - a fait tilt. Plein succès donc pour les organisateurs, Mme Mirot et M Herschtel, qui comptent récidiver, avec l'espoir que les légionnaires et leur famille viendront plus nombreux encore.

### Quatre-vingt dix frustrés

C'est le nombre de personnes qui, souhaitant assister à la conférence de M. Pinoteau sur le cinéma le 12 octobre, au siège de l'UGC, n'ont pas pu voir leurs vœux exaucés en raison du nombre limité de places (55) face à l'engouement suscité par cette manifestation (145 demandes au total). Elles ont lieu de le regretter. Le film consacré à l'histoire du cinéma - une analyse comparée des succès d'hier et d'aujourd'hui - était excellent, la conférence de notre ami Jacques Pinoteau passionnante, le buffet estimable. M Seydoux, Président de l'UGC, qui est venu saluer ses invités à la fin du film, a donné son accord de principe pour qu'une deuxième séance soit organisée à l'UGC. Affaire à suivre. Auréolés de leur réussite, Mme Vilmer, M Goumel et M Raffegeau, les organisateurs (Comité Ancelle) s'occupent de la rééditer. Ils vous informeront en temps.

### DANS CE NUMERO

- 1 Edito, Au soleil de Pouy, Quatre-vingt dix frustrés
- 2 L'Arc de Triomphe n'est pas étanche, Bourdet ressuscité par la comédie de Neuilly, Une affaire d'avant les affaires
- 3 A noter sur votre agenda

*un haut de contre*



## L'Arc de Triomphe n'est pas étanche

Voilà la découverte qu'on faite, le jeudi 7 octobre dernier, les sociétaires venus assister au ravivage de la Flamme. Cérémonie toujours émouvante et qui fait se lever tant de souvenirs, tant d'ombres sacrées. Mais le vent soufflait et, même au centre géométrique de l'espace couvert par l'Arc, la pluie cinglait. Petit désagrément au regard de la beauté du moment.

### CHRONIQUES

## Bourdet réssuscité par la Comédie de Neuilly

Comment vendre sa joie de vivre, son honneur et sa fille pour faire face à la crise et restaurer une fortune qui s'effiloche, tel est le sujet des " Temps difficiles " d'Edouard Bourdet que la Comédie de Neuilly, dirigée (de mains de maître) par Sophie Chevalier, a inscrite à son programme au cours d'une soirée réservée, le 30 mai dernier, à la société d'Entr'aide. Sujet terrible, plus ou moins hérité de Dickens ; sous le même titre (Hard Times) l'auteur de "David Copperfield" contait dans un roman très polémique paru en 1854 les malheurs d'une jeune fille qui accepte de se laisser marier à un vieil avare, plus âgé qu'elle de trente ans, pour venir en aide à son frère. Chez Bourdet, la situation est poussée à son paroxysme puisque son héroïne, Agnès, est livrée par les siens, avec son consentement trouble, à un héritier aussi riche que dégénéré, espèce de demi-monstre bégayant, à la fois sinistre et pitoyable. C'est en fait une pièce sur la corruption morale, poison insidieux qui, dans le secret des familles, pénètre les esprits et les coeurs, jusqu'à attaquer celle-là même qui en est l'enjeu - Agnès. Noirceur et dérision, sur fond de satire bourgeoise. Au total, l'oeuvre, généralement considérée comme la plus forte de Bourdet, porte assez bien ses soixante-six ans - elle date de 1934 - malgré quelques rides liées au contexte. L'époque a changé, les moeurs aussi, même si les passions humaines sont de tout temps. Mais la force de la situation demeure intacte. A une réserve près : on a parfois reproché à Edouard Bourdet, auteur solide et rigoureux, de ne pas aller

jusqu'au bout de ses sujets, en faisant trop de concessions aux conventions théâtrales. Le fait est qu'on reste ici à mi-pente de la tragédie. Le grand mérite de la mise en scène et de la direction d'acteurs de Catherine Lombard est justement d'expurger - en partie - la pièce de Bourdet de ces faiblesses en gommant les effets comiques et en faisant ressortir la sorte de pathétique feutré qui se dégage de l'intrigue. C'est interprété par une troupe sincère, remarquablement homogène et dont il faudrait citer tous les membres. Même la chienne Caline joue juste.

## Une affaire d'avant les affaires

Un roi de France suspecté d'avoir commandité un crime pour permettre à son fils de toucher un gros héritage, c'est tout de même peu banal. Or l'affaire nous concerne, en tous cas nous intéresse, puisque le héros en est un Neuilléen illustre : Louis Philippe, le monarque bourgeois qui tout au long de son règne continuait chaque fois qu'il en avait l'occasion de venir prendre l'air de la campagne dans son immense parc des bord de Seine (il couvre un territoire délimité par le boulevard d'Argenson, le boulevard d'Inkermann, le boulevard Victor Hugo et le fleuve - tout en englobant l'île de la Grande Jatte).

En août 1830, quelques semaines après les " Trois glorieuses " qui ont porté sur le trône de France l'héritier des Orléans, le vieux prince Louis de Bourbon décède. C'est le dernier descendant des Condé et le père du malheureux duc d'Enghien, fusillé sur ordre de Bonaparte dans les fossés de Vincennes. Avec lui s'efface une famille illustre. Mais sa disparition est enveloppée de circonstances étranges. On le retrouve accroché à l'espagnole d'une croisée dans le salon de son château de Saint-Leu, le cou serré dans un foulard, mort par strangulation selon toute apparence. S'agit-il d'un suicide ? C'est peu probable, car le prince à la suite d'une blessure de guerre, ne disposait pas de sa main droite. D'un jeu érotique qui aurait tourné au tragique, comme le supputent aujourd'hui différents historiens ? Ou bien d'un crime ? Et si crime il y a, à qui profite-t-il ?



Le Prince avait une maîtresse attirée, la baronne de Feuchère, née Sophie Dawns, une croqueuse d'hommes à en croire la légende. Les Rohan, héritiers présomptifs du défunt comme étant ses plus proches parents, n'hésitent pas à l'accuser de captation d'héritage. Louis de Bourbon lui a effectivement légué son château de Saint-Leu, ce qui n'est pas rien. Mais l'essentiel de son immense fortune, évaluée à quatre vingt millions de l'époque, va par testament au quatrième fils du Roi, le duc d'Aumale. Louche. D'autant que Mme de Feuchère est connue pour avoir des accointances avec le Palais Royal. De là à la suspecter d'avoir usé et abusé de son influence sur le vieux prince pour le convaincre d'ester en faveur de la famille d'Orléans, il n'y a qu'un pas, vite franchi.

Le testament a été déposé avant que la révolution de juillet ne permette à Louis-Philippe, détournant à son profit la colère populaire, de ramasser dans la boue sanglante des barricades la couronne échappée des mains de Charles X. Comment croire, vont demandant les enrégés du parti légitimiste, que le prince, lui-même légitimiste convaincu, ait pu dans ces conditions maintenir en l'état ses volontés testamentaires. Il allait certainement les modifier en faveur du petit duc de Bordeaux, fils de la duchesse de Berry, la tige des Bourbon. C'est du moins ce qu'affirment les personnes prétendument bien informées - il s'en trouve toujours dans ce genre d'affaire. " La mort du vieux prince est arrivée à point. Vous n'avez pas compris ? Voyons, c'est clair. La Feuchère a assassiné Louis de Bourbon, seule ou avec la complicité de quelques séides, pour le compte du Roi Louis-Philippe. Comme chacun sait Orléans est près de ses sous ; il enrageait à la perspective de voir ce tas d'or échapper à sa famille ".

La rumeur s'enfle. Elle circule dans Paris. Elle transpire dans la presse. Le Figaro s'en fait l'écho et affuble Mme de Feuchère du surnom ravageur d'Espagnolette. Moyennant quoi, la baronne gagne le procès en diffamation qu'elle a intenté aux Rohan.

Fin de l'épisode, qui n'a pas manqué d'affecter douloureusement Louis-Philippe. Il en verra bien d'autres. " L'affaire " du testament n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de lettres d'insulte et de menaces qui ne cessera de déferler sur ce roi bourgeois - ce roi méconnu, dit André Castelot - sans parler des attentats dont il sera la cible, ni des complots qui ne cesseront de se tramer contre lui et ni des soulèvements insurrectionnels qui émailleront la période.

Avec le recul du temps, qui estompe les reliefs, nous avons tendance à croire aujourd'hui que son règne (1830-1848) fut un long fleuve paisible. En réalité, Louis-Philippe est resté dix huit ans assis sur un volcan. C'est long...

## A noter sur votre agenda

### Conférences

- Le 16 novembre prochain " La francophonie " par M Alfred Gilder (énarque, essayiste, haut fonctionnaire, conseiller de l'assemblée internationale des maires francophones)

- Le 18 janvier 2001, " Le mystère Tocqueville " par Jean Mauduit

Le 8 février 2001, " 1940-1942, Les volontaires de l'aube " par Philippe Lacarrière, énarque, Inspecteur Général des Finances (H).

- Le 15 mars 2001, " Environnement et libéralisme ", par Mme Herschtel

### Manifestations

- Dimanche 12 novembre, commémoration de l'Armistice ; rendez-vous dans le hall de l'hôtel de ville à 9h15 pour un dépôt de gerbe au monument aux morts en présence de M Sarkozy, suivi d'un service religieux à 10h30 au temple du boulevard Inkermann, à 11 heures à l'église Saint Pierre. Le service religieux à la synagogue de la rue Ancelle est prévu la veille, samedi 11 novembre à 11h30.

- Le 18 mai 2001, Assemblée Générale de la SEMLH au Futuroscope de Poitiers.